



SNUDI FO 13

Syndicat National Unifié des Directeurs, Instituteurs,
professeurs des écoles, psyEN et AESH du 1er degré
des Bouches du Rhône

FORCE OUVRIERE

Vieille Bourse du travail

Place Léon Jouhaux

CS 20540 13232 Marseille Cedex 01

04.91.00.34.22 / 07.62.54.13.13

contact@snudifo13.org



dimanche 25 janvier 2026

RIS 2ème trimestre



RIS VISIO
Les revendications
avant tout !

APPLICATION ZOOM

MERCREDI 4 FEVRIER 2026 9h30

ID de réunion: 823 4961 6195

Code secret: 955760

Chaque enseignant peut participer à des RIS à raison d'une RIS par trimestre (3X3h). Ces heures peuvent être déduites des obligations réglementaires de travail annualisées (48h de concertation, 18h d'animations pédagogiques ou de formation en "constellations" ou 6h de conseil d'école). Formulaire à envoyer à son IEN à minima 48h avant la réunion à déduire.

VOUS AVEZ DROIT À 9 HEURES DE RIS PAR AN...
PAS D'INSCRIPTION PREALABLE

[Lien de connexion - à partir de 9h30]



Au programme :

- Situation internationale et nationale,
- Budget 2026 et conséquences sur les salaires, les postes, les moyens
- Dossiers catégoriels : remplaçants, directeurs, AESH...
- Actions et mobilisations
- Dossiers carrières
- Calendrier des stages
- Questions/réponses

Derniers communiqués

Lecornu impose par 49-3 son budget d'austérité et de guerre !

Le premier ministre Lecornu a décidé d'imposer par le 49-3 son budget d'austérité et de guerre au terme de tractations politiciennes. C'est dans ce cadre qu'il a effectué ses dernières annonces présentées comme des concessions...



[Lire la suite](#)

STOP aux fusions des différents types de remplaçants !

S'appuyant sur la mise en place du logiciel ARIA+, les IA-DASEN continuent à fusionner les différents types de remplaçants les rattachant bien souvent à une zone départementale unique. Ici ce sont les ZIL et les brigades qui fusionneraient, là ce sont les remplaçants REP+ qui devraient disparaître, ailleurs les remplaçants dédiés aux décharges de direction seraient supprimés...

[Lire la suite](#)



Direction d'école :
la modification du décret
des décharges de direction aggrave
la territorialisation de l'Ecole publique !

Dans une situation où le gouvernement Lecornu tente de faire passer coûte que coûte son budget de guerre pour l'année 2026, le 7ème ministre de l'Education nationale depuis 2022, Edouard Geffray, a proposé de modifier le décret n°2022-541 du 13 avril 2022 fixant le régime des décharges de service des directeurs d'école. Un décret qui placerait les

directrices et directeurs sous la tutelle des
élus locaux !

[Lire la suite](#)



**C'est le moment d'adhérer ou de réadhérer
au SNUDI FO 13 pour l'année 2026**





**Vous pouvez désormais utiliser
HelloAsso pour adhérer en ligne
au SNUDI FO 13 et régler par
CB en une seule fois !**

**[Adhérer en ligne](#)
[par CB](#)**

**[Télécharger le](#)
[bulletin 2026](#)**